

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Canton : Savignac-les-Eglises
Commune : Coulaures
Lieu-dit : Bois Levé
Édifice : Cabane
DOSSIER n°

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait de la carte de randonnée 2934 E

Longitude (référée au méridien international) : 00 58 19 E

Latitude Nord : 45 16 59 N

Altitude : 168 m



La Cabane

- Échelle : 1/25000
-
- La cabane est située au Sud de Coulaures, au lieu-dit « Bois Levé », à 600 m de Panassac et à 1,300 km de Verneuil, à mi-distance du chemin vicinal de Verneuil à Panassac et du chemin d'Ans, chemin non carrossable bordé de murailles en pierres sèches qui autrefois ne permettaient le passage que d'un essieu, c'est à dire 2 mètres environ de large.

LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du :

révisé en : 1952

Échelle : 1/2500

Section : E

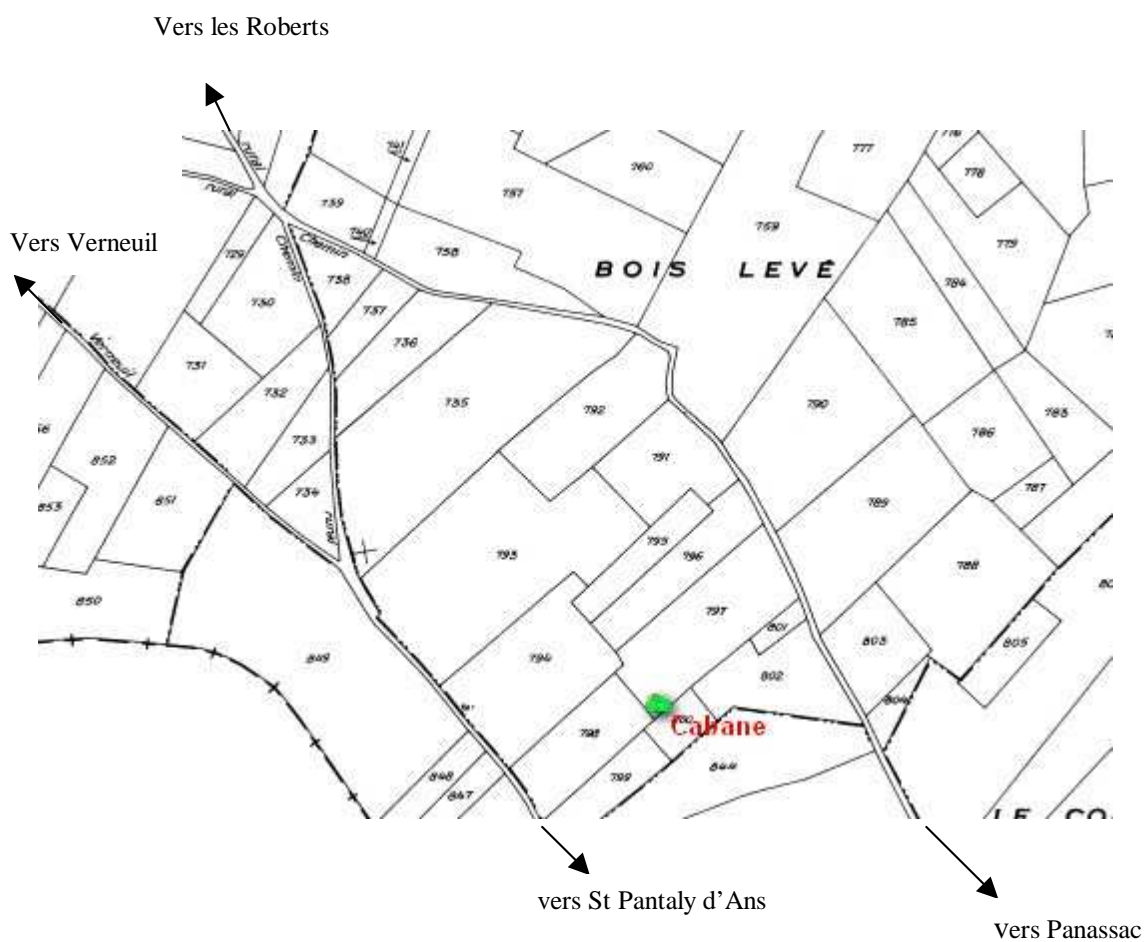
Feuille n° 3

Parcelle n° 797

Superficie :

Nature : CABANE

Propriétaire : Madame Marie-Louise GRANIER née Jousain



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1836

Échelle : 1/25000

Section : E

Feuille n° 3

Parcelle n°

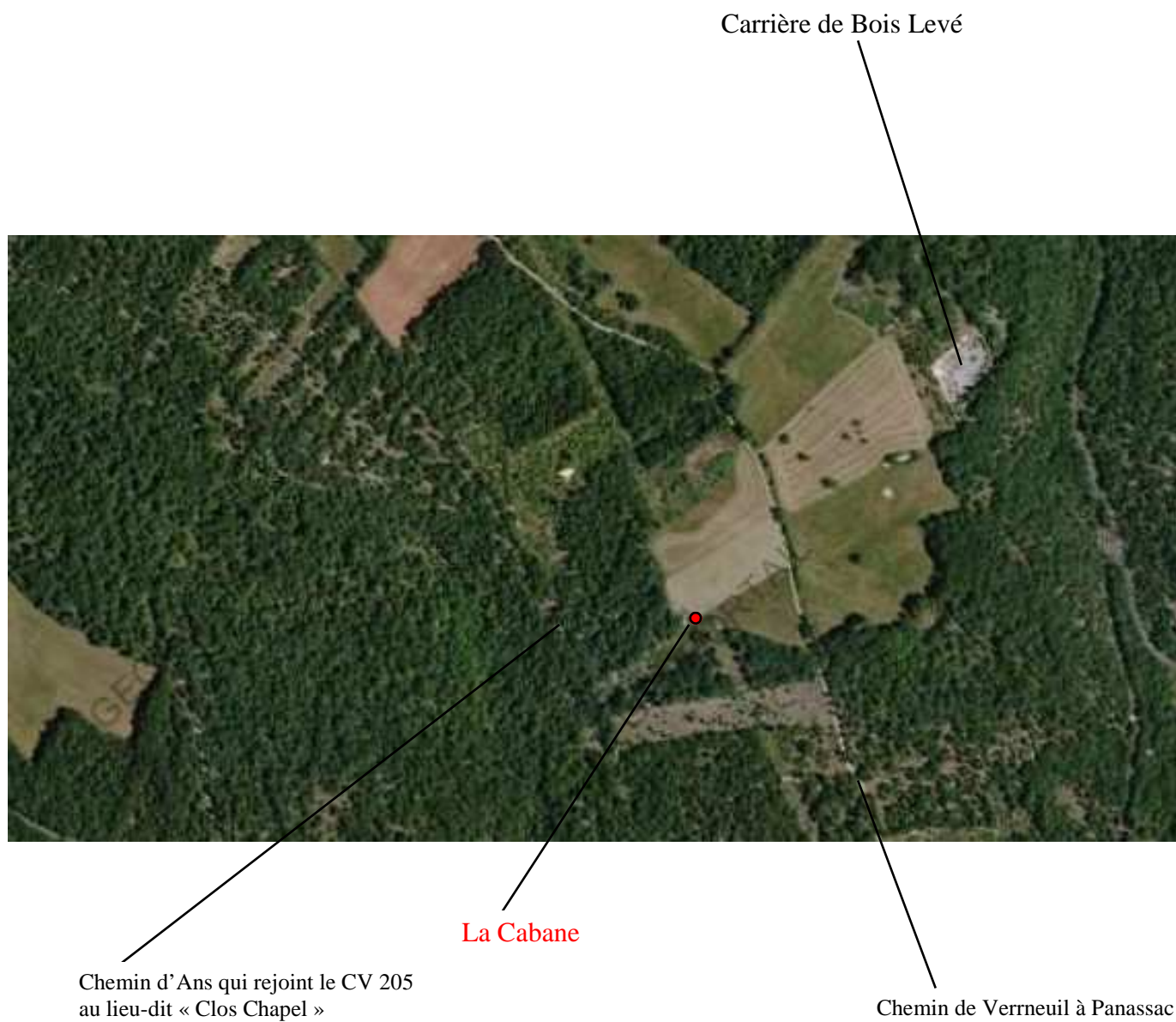
Superficie :

Nature : Cabane



ENVIRONNEMENT

Vue aérienne



Echelle : 1/8000

ENVIRONNEMENT

Carte géologique (B.R.G.M.) n° 759 dite Périgueux Est
Echelle : 1/32000

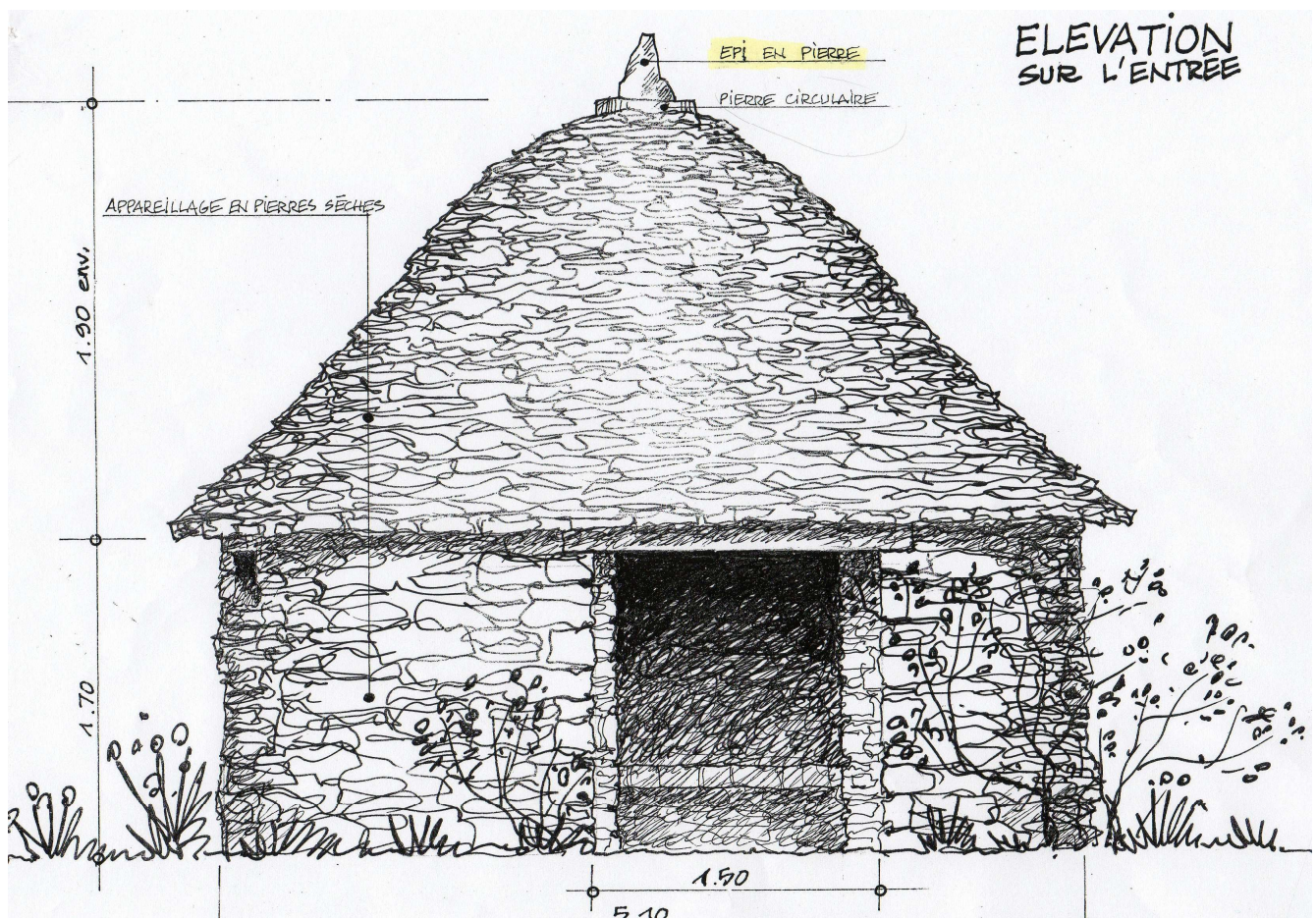
La Cabane



Nature du sol et environnement : Plateau karstique où la roche émerge à la surface de la terre en maints et maints endroits.

DESCRIPTIF GRAPHIQUE

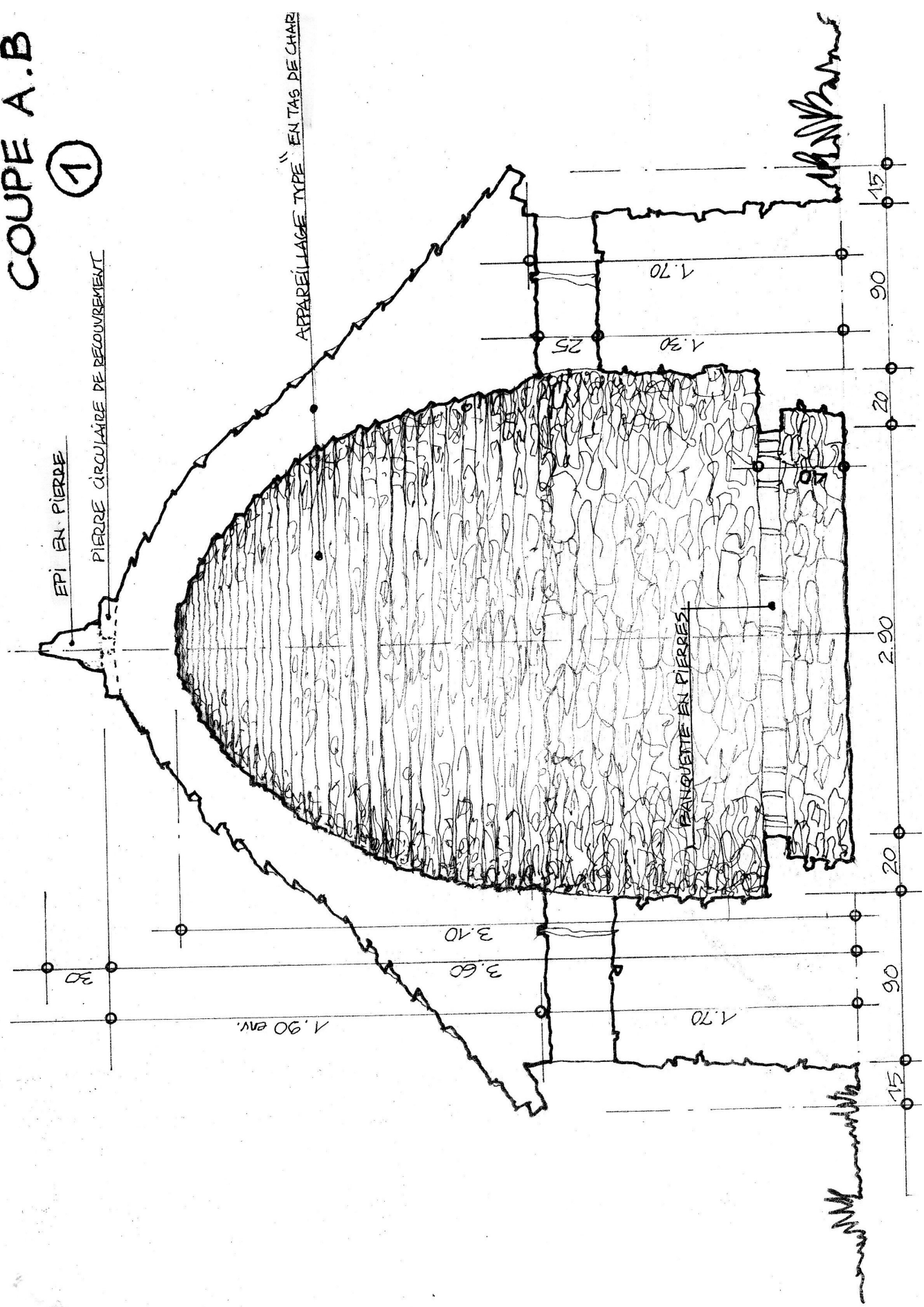
Croquis descriptif



DESCRIPTIF GRAPHIQUE

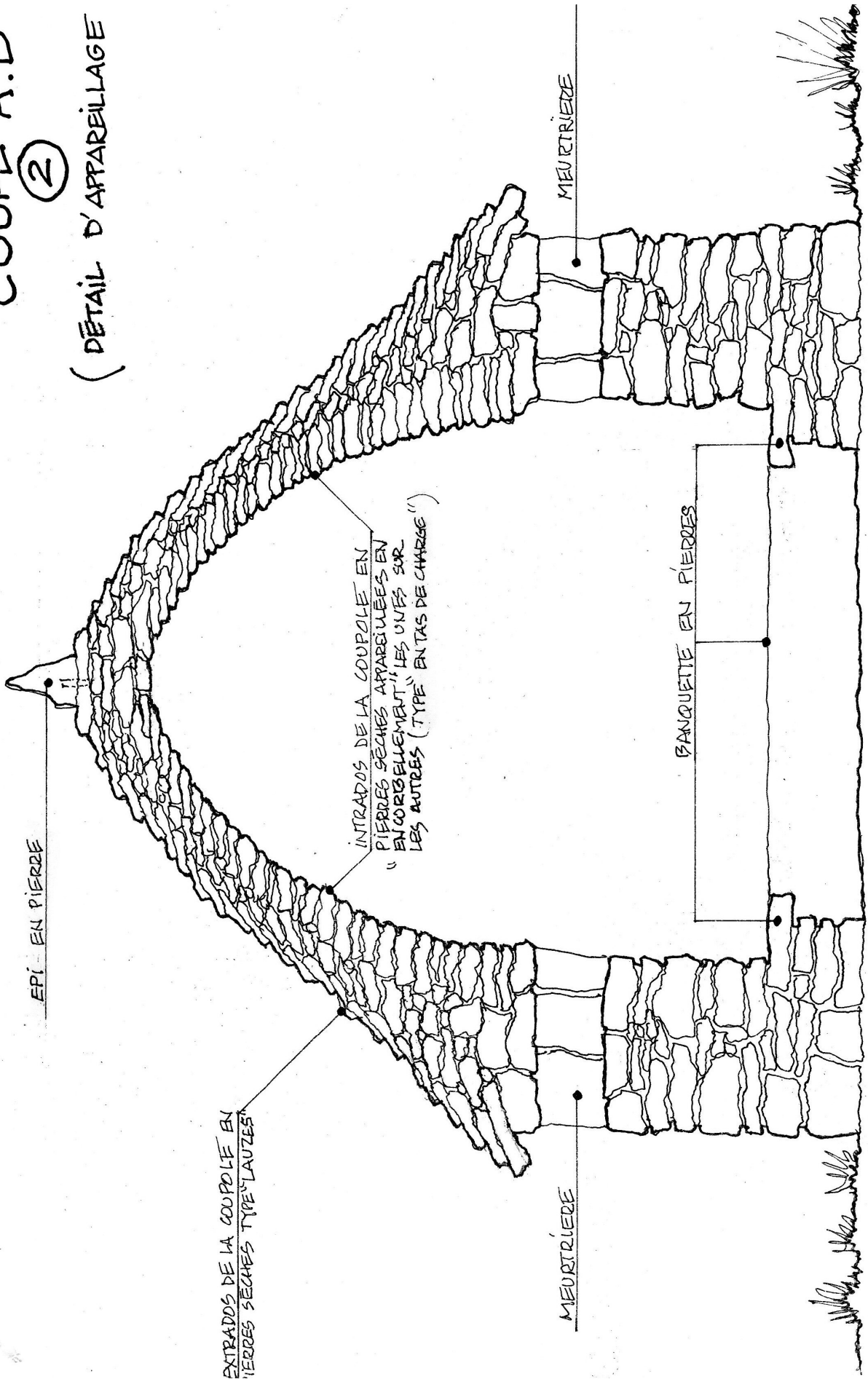
COUPE A.B

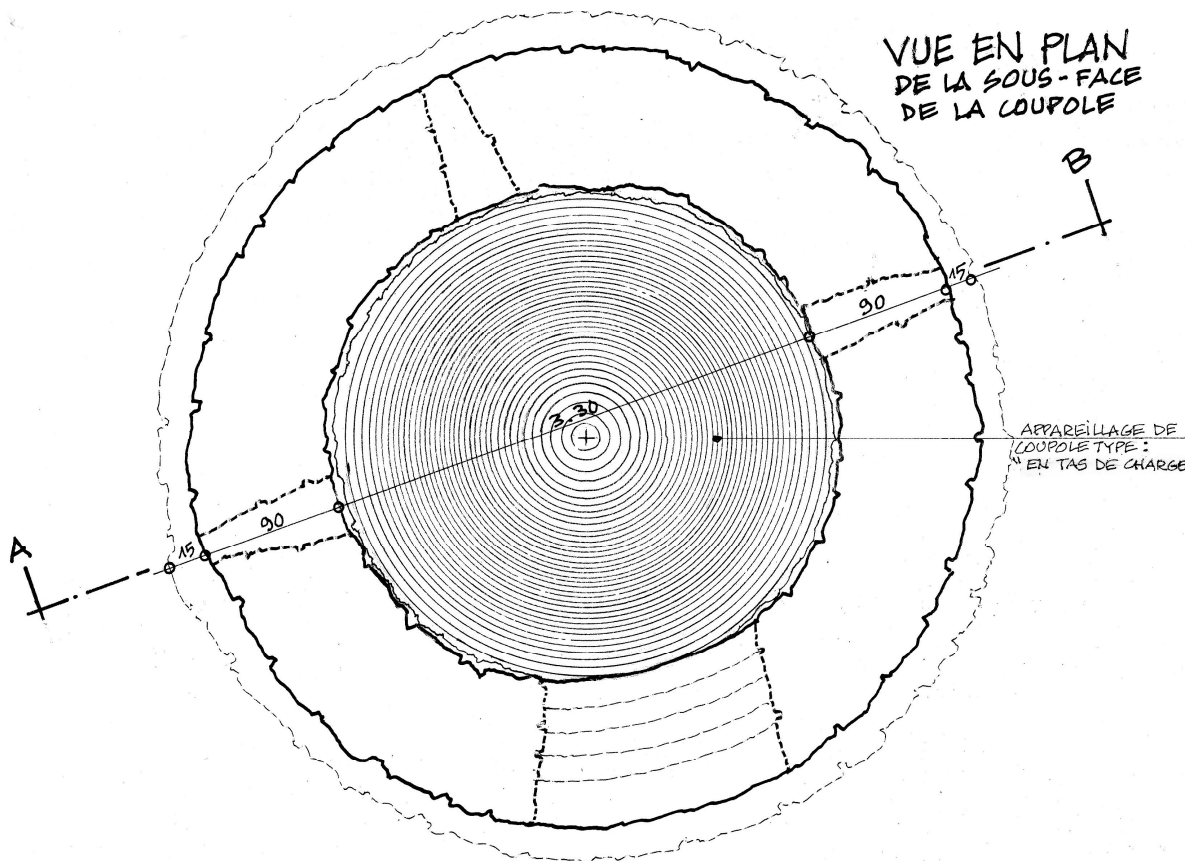
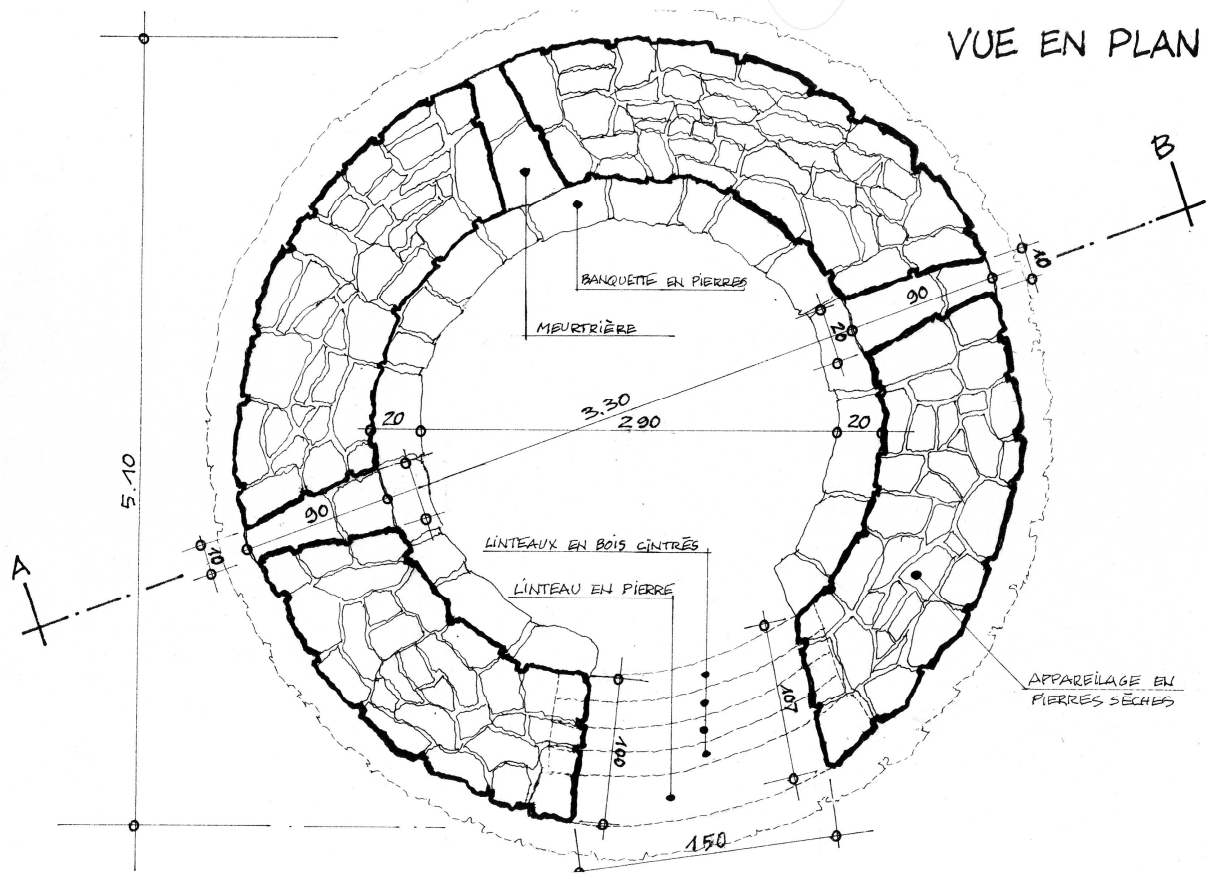
①



COUPE A.B ②

(DÉTAIL D'APPAREILAGE)





DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Linteaux intérieurs



Voûte



Meurtrière



Banquette en pierres

DESCRIPTIF ÉCRIT

La cabane de « Bois levé » est construite en pierres sèches, sans ajout de liant, sur un plan circulaire.

Ses murs d'un mètre d'épaisseur s'élèvent à 1,70 m. Ils présentent des parements bien appareillés. Ils sont surmontés d'une voûte montée en encorbellement, selon la technique du tas de charge. Cette voûte est recouverte de lauzes. Elle est fermée par une pierre circulaire en pierre surmontée d'un épi également en pierre.

On accède à l'intérieur de cette cabane par une ouverture de 1,50 m de large sur 1,70 m de haut, sous un linteau extérieur constitué d'une seule pierre. Quatre linteaux en bois cintré assurent le maintien intérieur de cette ouverture.

Cette cabane est éclairée par trois ouvertures en forme de meurtrières.

Une banquette circulaire en pierres en habille l'intérieur.

HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Nous ne connaissons pas la date précise de la construction de cette cabane dénommée autrefois dans la région « chabana » ou « chebana ». Ce bâtiment vernaculaire ne figure ni sur le cadastre napoléonien ni sur le cadastre actuel. Son bon état de conservation laisse penser qu'il est relativement récent, dans le courant du XVIII^e siècle sans doute. Sa construction coïnciderait avec l'apparition des vignobles sur le plateau.

En effet, pour mettre en valeur le terrain il était obligatoire de procéder à l'épierrage des surfaces car la terre végétale était comme aujourd'hui à peu près inexistante. Ce procédé permettait, d'une part de récupérer les pierres plates ou « lauzes » pour la couverture de tous les bâtiments, maisons d'habitation ou granges, mais aussi de délimiter les parcelles de chaque propriétaire et de construire les cabanes devant servir d'abri contre la pluie ou le soleil.

Le volume de pierres arrachées au sol n'était pas étranger à la plantation du vignoble qui occupait la quasi totalité du plateau, car pour chaque plant greffé sur « rupestris du Lot » il fallait creuser une excavation de 30 cm³ environ. Cela ne rebutait pas nos paysans dont la production de vin servait de monnaie d'échange avec les pommes de terre ou le blé du Limousin.

La situation géographique de cette cabane (en limite de parcelle, éloignée des habitations) et son aménagement intérieur (meurtrières, banc) révèlent l'usage utilitaire qui en a été fait : elle devait servir d'abri à un exploitant accompagné de ses compagnons de travail.

Les meurtrières qui équipent cette cabane incitent à penser qu'elle a également pu servir de repère de chasse : les perdreaux attirés par des appeaux ou simplement par les raisins dont ils sont friands se faisaient surprendre par les chasseurs à l'affût à l'intérieur .

Cette cabane est en parfait état de conservation. Des déprédations l'avaient privée de la pierre sommitale et de l'épi. Monsieur et Madame Granier, propriétaires, ont réparé cet acte de vandalisme et procédé à l'enlèvement du tas de pierrailles touchant la cabane qui avait permis d'accéder facilement au sommet de l'édifice.

DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

Des broussailles ont envahi l'entrée de la cabane.

Un jeune chêne a pris racine le long de son mur. Il risque, à brève échéance, de mettre en danger la stabilité des pierres.

La propriétaire, Madame Granier, a donné son accord à l'Association Coulaures-Patrimoine afin qu'elle déblaie cet environnement. Une équipe procédera donc à ce nettoyage avant le printemps.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs : Martine COR, Gérard MOUSSEAU, Yves SALON

Dossier achevé le : 23 novembre 2009

Date de dépôt au C.A.U.E.